

Emplois d'artisan, de manœuvre et de domesticité, classifiés ainsi qu'il suit:—*Fin*

Contremaître-modeleur	Contremaître-voilier
Aide-modeleur	Aide-voilier
Plâtrier	Contremaître de scierie
Plombier et ajusteur de tuyaux	Scieur
Contremaître-plombier et ajusteur de tuyaux	Ouvrier tôlier
Aide-plombier et ajusteur de tuyaux	Constructeur de vaisseaux
Soudeur par procédé	Aide-constructeur de vaisseaux
Dégrossisseur de pierre	Peintre d'enseigne
Carrier	Patron de glissoir
Contremaître divisionnaire de chemins de fer	Maître palfrenier
Préposé à la réparation des signaux de chemin de fer	Tailleur de pierre
Raccordeuse	Tailleur
Gréeur	Routier
Aide-gréeur	Fabricant de gabarits
Riveur	Ouvrier en tuile et en ciment
Couvreur	Poseur de tuile
Aide-couvreur	Outilleur
Aide-sellier	Chef de train
Voilier	Tapissier
	Garçon de table
	Fille de table
	Ouvrier tourneur (bois)

Décret n° 1053, 29 juin/22, décret n° 2633, 22 décembre/22 et n° 477, 29 mars/23).

Infirmière diplômée (Réserve indienne) et Infirmière (Réserve indienne), décret n° 24/2588, 16 décembre 1922).

Aide dans les hôpitaux, département des Affaires Indiennes (décret n° 37/524, 31 mars 1924).

Couturière, département des Affaires Indiennes (décret n° 37/524, 31 mars 1924).

Ambulancière, département des Affaires Indiennes (décret n° 40/291, 24 février 1924).

Infirmière ambulante, département des Affaires Indiennes (décret n° 122/1934, 22 août 1925).

Secrétaire de haut fonctionnaire, Commission des chemins de fer (décret n° 8/291, 24 février 1925).

3. *Emplois ne comportant pas l'examen au concours mais, par ailleurs, relevant de la Loi du service civil.*

Les emplois ci-après désignés dans le bureau d'un ministre de la Couronne dirigeant un département, le Solliciteur général compris: —

Un secrétaire de haut fonctionnaire.

Un commis, grade 4, ou un sténographe, grade 3.

Un sténographe, grade 2.

Un messager de confiance.

(Décret n° 323, 10 février/22, décret n° 8/1966, 2 décembre/26, décret

n° 86/829, 5 mai/27 et n° 37/1147, 16 juin/27).

Professeur d'agriculture chez les Indiens (décret n° 50/1219, 9 juin, 1922).

Premier jardinier (Rideau Hall), (décret n° 36/1702, 21 août 1922).

Surintendant de parc, baie Lobster, Québec (décret 36/2214, 20 octobre 1922).